



L'Écho-des-Bois

Édition du 31 août 2017



Bon retour!

À tous nos élèves et à tous les parents nous souhaitons une très belle année scolaire.

Toute l'équipe de l'Orée-des-Bois est heureuse d'être à nouveau au rendez-vous pour faire vivre aux élèves de belles réussites. Ensemble, élèves, parents et personnel travaillerons dans un esprit d'ouverture et de collaboration. Sous le thème de « Une rentrée fa si la chanter » notre entrée scolaire fait déjà partie des belles réalisations.



Rencontres de parents

1^{re} à la 4^e année

Cette rencontre aura lieu le jeudi 7 septembre 2017 en soirée :

- 1^{re} et 2^e année
- 3^e et 4^e année

18h30 à 19h30
19h30 à 20h30

Les spécialistes d'éducation physique, d'anglais et de musique ainsi que l'orthopédagogue seront présents de 18 h 30 à 20 h 30 pour répondre aux interrogations des parents.

Photographie scolaire

Cet événement aura lieu le 25 et le 26 septembre.

Un horaire vous sera acheminé la semaine précédente.

Assemblée générale

L'assemblée générale des parents aura lieu le 13 septembre à 19 h. Lors de cette rencontre, des parents seront élus pour faire partie du conseil d'établissement.

Tous les parents sont invités à participer en grand nombre à cette rencontre. L'ordre du jour de la rencontre vous parviendra une semaine avant la rencontre.

IMPORTANT : Médication à l'école

Pour assurer la sécurité de tous les élèves, nous vous demandons de ne pas envoyer des médicaments par le biais de votre enfant dans son sac d'école.

Tout médicament devra être remis à un intervenant par le parent de l'élève.

Le personnel de l'école pourra administrer une médication à un enfant aux conditions suivantes :

- 1) Un formulaire d'autorisation pour l'administration de médicament doit être complété (disponible au secrétariat);
- 2) Une copie du libelle de la pharmacie doit accompagner le médicament avec le nom du médecin qui a prescrit le médicament;
- 3) Le médicament est prêt à être administré.

*****Toujours vous assurer d'envoyer le médicament dans le contenant original.**

Si ces conditions ne sont pas respectées, nous ne donnerons aucun médicament.

Nous demandons aux parents de respecter ces règles en tout temps. Si la situation médicale de votre enfant change, nous vous demandons de nous en informer dans les plus brefs délais.



Hélène Alain
Directrice

Josée Joyal
Directrice adjointe